

Samedi 19 janvier 2019

Le Grand Débat National dans les Bouches-du-Rhône

Depuis le mardi 15 janvier et le lancement du Grand Débat National, les services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône sont mobilisés pour permettre à toutes et à tous de débattre de questions essentielles pour les Français dans les meilleures conditions.

■ Madame Juliette Trignat, référente départementale dans les Bouches-du-Rhône

Pour faciliter la tenue des discussions, Pierre Dartout, préfet des Bouches-du-Rhône a nommé Madame Juliette Trignat, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône référente départementale.

Son rôle est de faire le lien avec l'ensemble des élus ou associations qui organiseront un grand débat et plus particulièrement avec les représentants des associations des maires et le préfet-référent du ministère de l'Intérieur, Pierre N'Gahane. La référente départementale veillera notamment à ce que les réunions d'initiative locale se déroulent dans de bonnes conditions et à ce que le soutien nécessaire leur soit apporté.

■ Une adresse électronique fonctionnelle pour répondre à vos questions

La préfecture des Bouches-du-Rhône a mis en place une adresse électronique fonctionnelle dédiée à l'organisation des débats dans notre département.

Chaque citoyen, élu ou association peut écrire à : pref-grand-debat@bouches-du-rhone.gouv.fr pour poser des questions relatives à la programmation, la coordination et la mise en place de débats ou de réunions publiques dans les Bouches-du-Rhône.

Chacun peut organiser un débat à l'échelle de tout territoire qui apparaît pertinent (quartier, village, département, région). Les débats se tiendront également en ligne, sur une plateforme numérique dédiée, www.granddebat.fr, qui permettra de déposer des contributions à partir du 21 janvier.

Cette plateforme propose aussi :

- un kit méthodologique : un mode d'emploi des réunions locales proposant un déroulé, les démarches à suivre de la création à la restitution d'une réunion, les bonnes pratiques pour animer et organiser une réunion ;
- des fiches de présentation des thèmes mis au débat : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

Un numéro vert (0 800 97 11 11) est également mis à la disposition des citoyens.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13